



Conseil économique et social

Distr. générale
8 janvier 2003
Français
Original: anglais

Commission de la population et du développement

Trente-sixième session

31 mars-4 avril 2003

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Rapport du Bureau de la Commission de la population et du développement sur sa réunion intersessions, tenue à Rome les 21 et 22 octobre 2002

I. Généralités

1. À sa trentième session, la Commission de la population et du développement avait autorisé le Bureau, pour la préparation de ses sessions, à tenir chaque année des réunions intersessions. Dans le cadre du suivi de cette décision, une réunion intersessions du Bureau a été convoquée à Rome les 21 et 22 octobre 2002, à l'invitation du Gouvernement italien; elle a été accueillie par le Dipartimento di Scienze Demografiche, Università degli Studi di Roma «La Sapienza» et le Ministère italien des affaires étrangères. Le Bureau s'était réuni antérieurement à Bruxelles en 1996, à Mexico en 1997, à Kuala Lumpur en 1998, à New York en 1999, à Nairobi en 2000 et à New York en 2001.

2. Tous les membres du Bureau ont participé à la réunion intersessions. Une liste complète des participants figure à l'annexe I du présent rapport. En plus des participants, un observateur du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et, pour certaines réunions, deux observateurs du Ministère italien des affaires étrangères étaient présents.

3. Le Bureau a réaffirmé l'importance des réunions intersessions pour planifier les sessions ultérieures de la Commission et stimuler l'intérêt et sensibiliser le public aux questions de population et de développement. Les réunions permettaient également d'organiser des séances d'information à l'intention des responsables gouvernementaux, des spécialistes et de la presse dans le pays hôte. À ce sujet, l'hôte, «La Sapienza», a organisé un séminaire intitulé «Nouvelles tendances et nouveaux problèmes pour la population du XXI^e siècle : défis pour les systèmes social, économique et éducationnel», tenu à l'Aula Magna de l'Université, le lundi

* E/CN.9/2003/1.



21 octobre 2002, de 9 h 30 à 13 heures. Tous les membres du Bureau ont participé à ce séminaire qui a été ouvert par un représentant du recteur de l'Université, M. Guiseppe D'Ascenzo. On peut accéder aux exposés faits par les membres du Bureau à l'adresse suivante : <<http://w3.uniroma1.it/scidemo/seminario%20ONU-DSD.htm>>.

4. Le deuxième jour, le Bureau s'est réuni au Ministère des affaires étrangères. Une réunion a été organisée entre les membres du Bureau et le Bureau de la Sous-Secrétaire, Margherita Boniver. Dans sa déclaration, dont a donné lecture le Vice-Directeur général, Claudio Bisogniero, la Sous-Secrétaire souhaitait la bienvenue aux membres du Bureau et affirmait que l'Italie n'épargnerait aucun effort pour appeler l'attention de ses partenaires de l'Union européenne sur les questions humanitaires et relatives aux droits de l'homme et que cette position serait maintenue et renforcée pendant la présidence italienne de l'Union, au second semestre de 2003.

II. Ouverture

5. Antonio Golini, professeur au Département des sciences démographiques à La Sapienza et Président de la Commission de la population et du développement, a officiellement ouvert la séance. Il a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau. Joseph Chamie, Directeur de la Division de la population au Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, a également fait une déclaration liminaire. Il a souhaité la bienvenue aux participants et remercié M. Golini et ses collaborateurs des activités préparatoires entreprises à l'appui de la réunion. M. Chamie a souligné l'importance des réunions intersessions pour le bon fonctionnement de la Commission. Il a ensuite récapitulé les questions que le Bureau devait examiner et passé en revue les documents de base qui avaient été communiqués.

III. Délibérations et recommandations

6. M. Golini a présidé les délibérations du Bureau. L'ordre du jour provisoire a été examiné au début de la réunion intersessions; l'ordre du jour, tel qu'adopté, figure à l'annexe II du présent rapport.

7. Les questions examinées à la réunion intersessions portaient sur l'ordre du jour proposé et l'organisation des travaux de la Commission de la population et du développement, à sa trente-sixième session, en 2003; le cadre de sa trente-septième session, en 2004, y compris les deuxièmes étude et évaluation quinquennales de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) et les autres activités qui pourraient être organisées à l'occasion du dixième anniversaire de l'adoption du Programme d'action; les méthodes de travail et le programme de travail de la Commission, à ses trente-huitième à quarante et unième sessions, de 2005 à 2008; les résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond de 2002 tenue en juillet 2002, se rapportant au programme de travail de la Commission, y compris la réunion commune des bureaux du Conseil et de ses commissions techniques; et autres questions connexes.

8. Les recommandations du Bureau concernant les questions ci-dessus figurent à l'annexe III du présent rapport. Le Bureau a réaffirmé l'importance de ses réunions intersessions, lesquelles facilitent les travaux de la Commission.

Annexe I

Liste des participants

Membres du Bureau

Makato Atoh
President
National Institute of Population and Social Security Research
Hibiya Kokusai Bldg, 6th Floor
2-2-3 Uchisaiwaicho, Chiyoda-Ku
Tokyo 100-0011, Japan

Antonio Golini
Department of Demographic Sciences
Università « La Sapienza »
Via Nomentana, 41
161 Rome, Italy

Ambassador Gediminas Šerkšnys
Permanent Representative of the Republic of Lithuania to the United Nations
420 Fifth Avenue, 3rd Floor
New York, NY 10018

Joan Elaine Thomas
Counsellor
Permanent Mission of Jamaica to the United Nations
767 Third Avenue, 9th Floor
New York, NY 10017

Richard Turkson
Executive Director
National Population Council
P.O. Box MB 666
Accra, Ghana

Secrétariat de l'ONU

Joseph Chamie
Director
Population Division
Department of Economic and Social Affairs
United Nations Secretariat
Two United Nations Plaza -DC2-1950
New York, NY 10017

Vasantha Kandiah
Chief, Fertility and Family Planning Section
Population Division
Department of Economic and Social Affairs
United Nations Secretariat
Two United Nations Plaza – DC2-1970
New York, NY 10017

Observateurs

Simoneta Di Cori
General Directorate of Cooperation for Development
Ministry of Foreign Affairs
P. le della Farnesina, 1
00194 Roma, Italy

Donata Anna Robiolo Bose
General Directorate for Political Affairs
Ministry of Foreign Affairs
P. le della Farnesina, 1
00194 Roma, Italy

Sethuramiah Rao
Adviser to the Director
Technical Support Division
United Nations Population Fund
220 East 42nd Street
New York, NY 10017

Annexe II

Ordre du jour de la réunion intersessions du Bureau de la Commission de la population et du développement

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Commission de la population et du développement :
 - a) Ordre du jour, organisation des travaux et autres questions relatives à la trente-sixième session de la Commission en 2003;
 - b) Deuxièmes étude et évaluation quinquennales de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, prévues à la trente-septième session de la Commission, en 2004;
 - c) Méthodes de travail et programme de travail de la Commission en 2005-2009;
 - d) Résolutions pertinentes adoptées récemment par le Conseil économique et social, y compris la réunion commune des bureaux du Conseil et de ses commissions techniques;
 - e) Questions diverses.
4. Questions connexes.
5. Conclusions.
6. Clôture de la réunion.

Annexe III

Conclusions et recommandations du Bureau

I. Ordre du jour provisoire, organisation des travaux et méthodes de travail de la trente-sixième session de la Commission

1. Le Bureau a recommandé l'organisation des travaux de la Commission de la population et du développement, à sa trente-sixième session, comme indiqué à l'appendice I de la présente annexe.

2. Le Bureau a recommandé de désigner un intervenant principal pour lancer le débat sur le rapport concis du Secrétaire général concernant le suivi de la situation mondiale en matière de population, 2003 : population, éducation et développement (E/CN.9/2003/2). Il a également recommandé que le texte de son intervention soit communiqué à l'avance.

3. Le Bureau a recommandé qu'au lieu de convoquer un groupe de travail pour examiner le thème spécial, comme cela était la coutume lors des sessions antérieures, un ou deux orateurs éminents soient invités à prendre la parole à la trente-sixième session. Cette intervention devrait avoir lieu à la séance de l'après-midi, le deuxième jour de la session. Il a été demandé au Directeur de la Division de la population, du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, d'informer à l'avance les délégations du nom de l'orateur invité et de solliciter leurs vues sur la question à examiner.

4. Le Bureau a recommandé que les délégations concentrent leurs interventions, au cours du débat sur les expériences nationales, sur le thème spécial de la Commission. Les présentations orales devraient durer environ cinq minutes. Les délégations souhaitant faire des déclarations plus longues pourraient en communiquer le texte par écrit.

5. Le Bureau a recommandé de créer un groupe de travail à la trente-sixième session de la Commission, afin d'examiner les questions qui pourraient aboutir à des résolutions ou des décisions. Ce dernier devrait commencer ses travaux dans l'après-midi du premier jour de la session de la Commission. Le Bureau a également recommandé que la Division de la population du Secrétariat établisse des avant-projets de résolution et de décision qui pourraient faciliter ses travaux, y compris diverses options pour les résolutions, lorsqu'il était probable qu'il y aurait différents points de vue. La Commission souhaitera peut-être examiner les résolutions concernant notamment les questions suivantes : a) le thème spécial de la population, de l'éducation et du développement; b) les deuxièmes étude et évaluation quinquennales des progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs du Programme d'action de la CIPD, opération à laquelle procédera la Commission à sa trente-septième session, en 2004; c) d'autres options pour célébrer le dixième anniversaire de l'adoption du Programme d'action; et d) les thèmes spéciaux pour les années 2005 à 2008.

6. Le Bureau a recommandé que le Directeur de la Division de la population organise une séance d'information à l'intention des délégations avant la trente-sixième session de la Commission sur l'état d'avancement de la documentation, l'organisation des travaux et les résolutions et décisions qui seraient probablement examinées par la Commission.

7. Le Bureau a souligné qu'il était important que la documentation de la trente-sixième session de la Commission soit disponible dans les délais prévus, afin de faciliter la préparation des déclarations des délégations. Il a approuvé l'affichage de versions préliminaires non éditées des documents sur Internet.

II. Programme de travail des sessions ultérieures de la Commission

8. Le Bureau a pris note de la décision 2000/1 de la Commission, en date du 30 mars 2000, dans laquelle celle-ci a décidé que son thème spécial, à sa trente-sixième session, en 2003, serait « Population, éducation et développement ».

9. Rappelant la résolution 49/128 de l'Assemblée générale, en date du 19 décembre 1994, sur le rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement et la résolution 1995/55 du Conseil économique et social, en date du 28 juillet 1995 sur l'application du Programme d'action de la Conférence, le Bureau a approuvé le deuxième examen quinquennal des progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs du Programme d'action, auquel procédera la Commission, à sa trente-septième session, en 2004. À cette session, la Commission devrait concentrer son attention sur le deuxième examen quinquennal établi par la Division de la population, sans thème spécial supplémentaire.

10. En plus du deuxième examen quinquennal de 2004, le Bureau a examiné diverses possibilités de célébrer le dixième anniversaire de l'adoption du Programme d'action de la CIPD. Ces options ont également été examinées par le Conseil économique et social lors du débat qu'il a tenu en 2001 (voir résolution 2001/21 du Conseil, en date du 26 juillet 2001). D'autres consultations étaient nécessaires. Toutefois, le Bureau a recommandé que la Commission tienne, dans le cadre de sa trente-septième session, une réunion de cinq jours qui serait ouverte aux États membres et aux non membres.

11. Le Bureau a également souligné qu'aucune disposition n'était prévue à l'ordre du jour de la trente-sixième session pour un examen, par les membres de la Commission, des activités qui pourraient être entreprises pour marquer le dixième anniversaire de l'adoption du Programme d'action. Il a été demandé au Directeur de la Division de la population de tenir des consultations informelles avec les délégations, afin de recueillir diverses propositions, lesquelles seraient présentées à la Commission, à sa trente-sixième session. Le Bureau a recommandé qu'il soit rendu compte à la Commission des résultats de ces consultations.

12. Notant qu'il était important de maintenir l'intérêt porté aux questions relatives à la population, le Bureau a invité les commissions nationales de la population à célébrer le dixième anniversaire en organisant des manifestations spéciales qui renforceraient la visibilité de ces questions auprès du public et d'autres partenaires.

13. Le Bureau a noté que le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), sous réserve des ressources disponibles, organiserait au moins trois réunions techniques sur les thèmes suivants en 2003 : a) Pauvreté et dynamique de la population; b) Information, communication et technologie pour la santé publique et la santé en matière de procréation; et c) Santé en matière de procréation dans le contexte des approches du secteur sanitaire. L'observateur du FNUAP a également informé le Bureau que les commissions régionales organiseraient des conférences régionales sur la population, avec l'aide du Fonds. La première conférence

organisée par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique aurait lieu à Bangkok en décembre 2002.

14. Le Bureau a également noté que le Gouvernement italien pourrait contribuer à l'organisation d'une réunion technique sur les questions de population, afin de marquer la présidence italienne de l'Union européenne dans le courant du second semestre de 2003.

III. Programme de travail du Bureau

15. Le Bureau a recommandé à ses membres de tenir une réunion le 30 mars 2003, à la veille de l'ouverture de la trente-sixième session de la Commission, afin d'examiner la préparation de cette session.

16. Le Bureau a pris note du résumé des délibérations de sa réunion avec le Bureau du Conseil économique et social (voir appendice II), le 5 avril 2002, souligné l'utilité et l'importance de ces réunions annuelles, qui permettent d'améliorer la coordination et l'échange d'informations, et recommandé de continuer à organiser de telles réunions lors des sessions annuelles de la Commission.

17. Le Bureau a pris acte de la réunion du Bureau du Conseil économique et social et des présidents des commissions techniques du Conseil, qui s'est tenue à New York, le 23 juillet 2002. Le Président de la Commission était représenté par Joan Elaine Thomas. Le Bureau a pris note des conclusions de la réunion (voir appendice III).

18. Prenant acte du rapport de synthèse sur les travaux des commissions techniques du Conseil économique et social (E/2002/73), le Bureau a souligné l'importance des réunions conjointes pour les échanges de vues entre les commissions techniques.

19. Le Bureau a recommandé que l'élection des membres du Bureau de la Commission, pour sa trente-sixième session et ses sessions ultérieures, ait lieu au début des sessions. Il a demandé au Directeur de la Division de la population d'engager des consultations officieuses avec les États membres concernant la composition du Bureau de la Commission pour sa trente-sixième session.

IV. Programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

20. Le Bureau a pris note du programme de travail de la Division de la population et souligné qu'il était important qu'elle maintienne une approche globale des questions de population et de développement. Il lui a notamment recommandé de continuer à examiner les nouvelles questions concernant la population et le développement.

21. Le Bureau a également recommandé que la Division de la population continue de convoquer des réunions techniques afin de faire ressortir les principales préoccupations de la communauté internationale en matière de population, y compris celles liées aux thèmes spéciaux de la Commission.

22. Le Bureau a été informé de la prochaine réunion à la cinquante-septième session de l'Assemblée générale (point 92 de l'ordre du jour) sur l'application et le suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'ONU dans les domaines économique et social. Il a également examiné la résolution 56/211 de l'Assemblée, en date du 21 décembre 2001, et la résolution 2001/21 du Conseil économique et social sur la question.

23. Le Bureau a noté que d'autres commissions techniques poursuivaient l'examen des thèmes des commissions, en attendant le résultat des délibérations de l'Assemblée générale. Il a abordé les sujets qui devaient être examinés plus avant et recommandé les thèmes ci-après pour la période 2005-2008 :

- 2005 : Migrations internationales
- 2006 : La population et la famille
- 2007 : La population et la pauvreté
- 2008 : Les populations et le virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida)

24. Le Bureau a pris acte du rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'ONU : un programme pour aller plus loin dans le changement (A/57/387), qui avait été soumis à l'Assemblée générale, à sa cinquante-septième session, au titre du point 53 de l'ordre du jour intitulé « Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale ». Le Directeur de la Division de la population a informé les membres du Bureau que, compte tenu de l'attention accordée aux migrations internationales en tant que domaine prioritaire par le Secrétaire général dans son rapport, il avait demandé, dans le budget pour l'exercice biennal 2004-2005, la création de deux nouvelles sections (une sur la mortalité et l'autre sur les migrations) au sein de la Division, afin de remplacer la section actuelle qui combinait mortalité et migrations. Les membres du Bureau ont appuyé énergiquement la demande du Directeur.

Appendice I

Projet d'organisation des travaux de la Commission de la population et du développement à sa trente-sixième session

Date

Point de l'ordre du jour

Semaine du 31 mars au 4 avril 2003

Lundi 31 mars

Matin	Point 1	Élection du Bureau
	Point 2	Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> a) Rapport du Bureau de la Commission sur les travaux de sa réunion intersession (E/CN.9/2003/CRP.1) b) Ordre du jour et organisation des travaux (E/CN.9/2003/1; E/CN.9/2003/L.1)
	Point 3	Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement (thème spécial : « Population, éducation et développement ») <p>Rapport du Secrétaire général sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale, l'accent étant mis sur la population, l'éducation et le développement (E/CN.9/2003/2)</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur le suivi des programmes relatifs à la population, l'accent étant mis sur la population, l'éducation et le développement (E/CN.9/2003/3)</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/2003/4)</p>
Après-midi	Point 3	Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement (<i>suite</i>) <p><i>En même temps que la séance plénière : consultations officielles sur les projets de résolution</i></p>

Mardi 1er avril

Matin	Point 4	Débat général sur l'expérience des pays en matière de population : population, éducation et développement <p><i>En même temps que la séance plénière : consultations officielles sur les projets de résolution</i></p>
Après-midi	Point 4	Débat général sur l'expérience des pays en matière de populations (<i>suite</i>) : réunion-débat sur la population, l'éducation et le développement

Date	Point de l'ordre du jour	
Mercredi 2 avril		
Matin	Point 4	Débat général sur l'expérience des pays en matière de population (<i>suite</i>) <i>En même temps que la séance plénière : consultations officielles sur les projets de résolution</i>
Après-midi	Point 5	Application du programme et programme de travail ultérieur du secrétariat dans le domaine de la population Rapport du Secrétaire général sur les tendances démographiques mondiales (E/CN.9/2003/5) Rapport du Secrétaire général sur l'application du programme et l'évolution des activités dans le domaine de la population en 2002 (E/CN.9/2003/6) Note du secrétariat sur le projet de programme de travail de la Division de la population pour l'exercice biennal 2004-2005 (E/CN.9/2003/7) <i>En même temps que la séance plénière : consultations officielles sur les projets de résolution</i> <i>Date limite pour la présentation des projets de résolution relatifs aux points 3, 4 et 5</i>
Jeudi 3 avril		
Matin	Point 6	Ordre du jour provisoire de la trente-septième session de la Commission Note du secrétariat contenant le projet d'ordre du jour provisoire de la trente-septième session de la Commission (E/CN.9/2003/L.2) <i>En même temps que la séance plénière : consultations officielles sur les projets de résolution</i>
Après-midi		Consultations officielles
Vendredi 4 avril		
Matin et après-midi	Point 7	Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-sixième session

Appendice II

Résumé des délibérations de la réunion commune du Bureau du Conseil économique et social et du Bureau de la Commission de la population et du développement, tenue à New York le 5 avril 2002

1. La réunion était présidée par Gert Rosenthal (Guatemala). Y ont participé des représentants de l'Afrique du Sud, de Bahreïn, de la Croatie et de la Finlande, qui représentaient le Bureau du Conseil économique et social. Le Bureau de la Commission de la population et du développement était représenté par le Président de la Commission, Antonio Golini (Italie) et les Vice-Présidents Richard Turkson (Ghana), Joan Thomas (Jamaïque), Makoto Atoh (Japon) et Gedininas Šerkšnys (Lituanie).

2. S. E. M. Rosenthal a ouvert la réunion et présenté les membres du Bureau du Conseil économique et social. Il a souligné que la réunion s'inscrivait dans le cadre d'une série de réunions entre le Bureau du Conseil et les bureaux des commissions techniques qui permettaient d'échanger des vues et aidaient le Conseil à fournir des conseils à ses organes subsidiaires. Il a invité le Président de la Commission à présenter les membres de son Bureau et à rendre compte aux participants des travaux entrepris par la Commission au cours de sa trente-cinquième session, en ce qui concerne le thème du débat de haut niveau de la session de 2002 du Conseil sur la mise en valeur des ressources humaines, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, et sa contribution au processus de développement.

3. Le Président de la Commission, après avoir présenté les membres de son Bureau, s'est félicité de la possibilité d'échanger des vues avec le Bureau du Conseil. Il a exprimé son appui à la déclaration faite par le Président du Conseil à la Commission de la population et du développement, à sa trente-cinquième session. Il a décrit brièvement les principales questions abordées pendant la session en cours de la Commission, qui comprenaient l'examen de la situation mondiale en matière de population, le suivi des programmes de population et d'autres questions connexes concernant la suite donnée aux recommandations de la CIPD. La Commission avait centré son attention sur les droits et la santé en matière de procréation, eu égard en particulier au VIH/sida. Le Président a pris note de la qualité de la documentation établie par la Division de la population, Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, pour la session en cours de la Commission et loué les efforts qu'elle avait faits dans ce domaine.

4. En ce qui concerne le prochain examen de la CIPD prévu pour 2004, le Président a dit que certains membres souhaitaient en limiter le champ aux aspects techniques, afin de ne pas adresser un message trop ferme aux gouvernements, aux organisations non gouvernementales et à la société civile en général. Toutefois, il estimait qu'aux termes de son mandat, la Commission avait l'obligation de fournir des conseils sur toutes les questions liées à la population de manière intégrée et a souligné la nécessité d'adopter une approche globale des problèmes démographiques. Il espérait que le Conseil économique et social fournirait un appui énergique à la Commission dans ses efforts visant à élargir l'examen de la Conférence en 2004.

5. S. E. M. Rosenthal a remercié le Président de la Commission de sa déclaration détaillée et dit que les travaux de cet organe se rapportaient directement au thème retenu par le Conseil en 2002. Il a dit que la plupart des questions abordées à la réunion étaient interdépendantes et que les membres du Conseil devaient trouver un moyen de les intégrer dans les travaux de l'ONU et des organismes des Nations Unies.

6. Le représentant de la Finlande a demandé des précisions au sujet du mandat de la Commission concernant l'examen de la CIPD en 2004 et s'il était limité à son programme de travail ordinaire ou s'il s'inscrirait dans le cadre plus large du suivi des recommandations de la Conférence. En réponse à cette question, le Président de la Commission a dit que ses membres examinaient actuellement une résolution mais qu'ils n'étaient pas encore parvenus à un accord. Le Plan d'action du Caire avait été adopté pour les 20 prochaines années et, au moment de l'examen de 2004, il ne serait qu'à mi-parcours. À son avis, la Commission devrait tenir une session plus longue, ouverte à tous, en vue d'un examen élargi.

7. Le représentant de l'Afrique du Sud s'est enquis du rôle de la Commission concernant le Sommet mondial pour le développement durable prévu à Johannesburg dans le courant de 2002. Un représentant de la Division de la population a informé les participants qu'un rapport établi pour le thème « Environnement, population et développement » avait été largement diffusé, que la Commission envisageait de participer activement à la préparation du Sommet et qu'un plein appui serait fourni à la conférence de Johannesburg en vue d'assurer son succès.

8. En réponse à une question posée par le représentant de Bahreïn concernant la coopération entre la Commission de la population et du développement et les autres commissions techniques, il a été indiqué que les secrétariats des commissions relevant du Département des affaires économiques et sociales coordonnaient étroitement leur action sur les questions d'intérêt commun. Un rapport établi sur le thème de la population, de l'égalité des sexes et du développement avait été communiqué à la Commission de la condition de la femme et à la Commission du développement social. La Commission coopérait étroitement avec la Commission de statistique sur la question multidimensionnelle des migrations qui présentait un intérêt particulier pour la Commission des droits de l'homme également.

9. Le représentant de la Croatie a demandé quelle contribution la Commission entendait apporter au débat de haut niveau du Conseil économique et social en 2002. Un représentant de la Division de la population a répondu que la Commission participait à divers aspects des questions liées à la population, en particulier le vieillissement de la population, les questions concernant les femmes, la dépopulation dans certaines régions et ses effets sur les actifs et les migrations, et le VIH/sida. En 2002 l'attention avait été concentrée sur la santé et en 2003 elle le serait sur l'éducation. Il avait été demandé à la Commission d'établir un plus grand nombre de rapports analytiques sur des questions hautement techniques et spécialisées, comme le VIH/sida, qui exigeaient des compétences techniques de haut niveau. Il fallait obtenir des données techniques de haute qualité auprès des sources nationales disponibles, afin d'établir des rapports de qualité et des projections exactes. À ce sujet, il était essentiel de continuer à soutenir le caractère technique, non politique, des travaux de la Commission.

10. Le Président a souligné que les commissions techniques étaient des organes techniques dont les décisions s'intégraient dans les travaux du Conseil économique et social. Les secrétariats de ces commissions coopéraient les uns avec les autres et coordonnaient leur action mais il n'existait pas de mécanisme comparable au niveau intergouvernemental. Certaines commissions semblaient travailler indépendamment les unes des autres. Le Président souhaiterait qu'elles apportent une contribution plus directe aux travaux du Conseil. À ce sujet, les participants ont brièvement examiné la question de l'organisation de réunions annuelles des présidents des commissions techniques. Ils ont estimé que c'était une bonne idée qui permettrait de coordonner les travaux de ces organes et cette suggestion a reçu un appui enthousiaste.

Appendice III

Résumé des délibérations de la réunion des présidents des commissions techniques du Conseil économique et social, tenue à New York le 23 juillet 2002

1. La première réunion des présidents des commissions techniques avec le Bureau du Conseil économique et social a été considérée comme jouant un rôle important dans la coordination et la coopération entre ces organes et avec le Conseil. Elle a permis d'échanger des informations et des vues dans le cadre d'un dialogue ouvert et franc.
2. De l'avis général, la coopération et la collaboration entre les commissions techniques et avec le Conseil devaient être renforcées et approfondies afin de consolider les liens entre les commissions et d'éviter les chevauchements et les doubles emplois dans leurs travaux. L'établissement de rapports communs a été jugé utile. Les secrétariats des différentes commissions devraient renforcer leur coopération en ce qui concerne l'élaboration de ces rapports.
3. Il a été convenu que le recours à Internet dans les travaux des commissions était utile, car il leur permettait de prendre directement connaissance des travaux menés par d'autres. Le recours aux technologies de l'information et de la communication dans des consultations entre les commissions et leur secrétariat pouvait renforcer la coopération. Il serait également souhaitable de publier les rapports sur le Web en tant qu'outil permettant d'échanger des informations et d'atteindre un public plus large.
4. Les participants ont également examiné les moyens de coordonner les programmes de travail pluriannuels des commissions techniques. Si ces dernières n'avaient pas toutes mis en oeuvre des programmes de travail pluriannuels, elles avaient des thèmes spéciaux sur lesquels on pouvait renforcer la coordination. Il était essentiel d'améliorer le retour d'information concernant les travaux de chaque commission par l'utilisation de leurs programmes de travail et thèmes spéciaux.
5. Il a également été reconnu que la perspective sexospécifique, en tant que question véritablement intersectorielle, devait être intégrée dans les travaux de toutes les commissions. Elle pouvait l'être davantage dans les travaux des commissions techniques.
6. Le suivi du Sommet du Millénaire et des autres conférences des Nations Unies a été l'occasion de promouvoir une approche globale, coordonnée et intégrée. Les commissions ont reconnu qu'on pouvait accroître la visibilité en organisant des manifestations spéciales dans le cadre du suivi des conférences. Le Conseil économique et social pourrait se concentrer sur les thèmes intersectoriels et la coordination des activités des organismes des Nations Unies. L'Assemblée générale définirait les grandes orientations.
7. D'aucuns ont estimé que, malgré leur lourde charge de travail, les commissions pourraient apporter une contribution aux thèmes du débat de haut niveau du Conseil consacré à la coordination de l'année suivante.
8. Les participants ont également examiné les moyens d'améliorer les méthodes de travail des commissions techniques, y compris les bonnes pratiques améliorant l'efficacité. Dans ce contexte, d'aucuns ont indiqué, par exemple, qu'il serait

peut-être souhaitable que les bureaux et les présidents des commissions soient élus à la fin d'une session, afin d'assurer une meilleure préparation de leurs travaux et d'encourager la continuité dans la composition des bureaux, tout en respectant pleinement le principe du roulement.

9. Toutes les commissions ont reconnu qu'il était important que les organisations non gouvernementales et le secteur privé participent à leurs travaux. Leur participation devrait être encouragée plus activement.

10. Les participants ont estimé que la structure de la réunion des présidents des commissions techniques était appropriée, même si, en raison du manque de temps, problème auquel ont été confrontés les participants à la réunion du 23 juillet 2002, les réunions ultérieures devraient être prévues pour une matinée entière et suivies d'une réunion-débat l'après-midi. Il serait souhaitable que les présidents nouvellement élus assistent aux futures réunions des présidents.
